

Image not found or type unknown



Famille recomposée et succession

Par **fanbarth**, le **02/06/2012** à **02:51**

Bonjour,rrnVoilà, mon conjoint et moi allant prochainement nous marier.rrnLui à 2 enfants d'un précédent concubinage et nous avons 2 enfants en commun.rrnJ'aimerais savoir, comment sa se passe si l'un ou l'autre venait à décéder.rrnSachant que nous possédent tout 2 chacun une maison "donc tout 2 avant mariage". rrnMes parents souhaite également me faire une donation comme héritage, si cela se fait après mariage mes beaux-enfants pourront t'il prétendre à celle-ci ?rrnMeci d'avance